



Dans le contexte de l'épidémie COVID-19, les médecins libéraux observent une baisse majeure de leur activité estimée jusqu'à 40% pour les généralistes, 70% pour les spécialistes concernant notamment les patients dont l'état de santé justifie un suivi régulier : diabète, asthme, affection cardiaque, rénale, neurologique, ... mais aussi le suivi de grossesse ou le respect du calendrier vaccinal chez l'enfant.

Cette baisse de fréquentation des cabinets semble reposer à la fois sur la crainte de «déranger» des médecins qui seraient débordés et pleinement absorbés par l'épidémie, d'être contaminé en se rendant dans un cabinet médical, ou d'être verbalisé au prétexte d'un motif de consultation jugé «pas assez urgent».

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecin Libéral en Bourgogne Franche-Comté, en partenariat avec l'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé, rappelle la nécessaire vigilance à apporter à sa santé.

Les médecins libéraux ont adapté leur organisation afin de vous protéger au mieux !

En cas de doute, appelez votre médecin ; il pourra :

- Vous proposer une téléconsultation ;
- Vous recevoir selon des modalités horaires et dans des conditions permettant de réduire au maximum le risque de contamination ;
- Vous conseiller par téléphone.

COVID-19 : les médecins libéraux appellent les patients à ne pas renoncer aux soins !

Écrit par URPS

Mardi, 07 Avril 2020 17:57 - Mis à jour Mardi, 07 Avril 2020 18:47

En cette période d'épidémie, l'ensemble des médecins libéraux se sont organisés pour maintenir une offre de soins dans des conditions de sécurité optimale.

Renoncer, c'est prendre le risque d'un retard de diagnostic et de prise en charge

Renoncer c'est prendre le risque d'une perte de chance

Alors au moindre doute, n'hésitez pas : appelez vos médecins habituels, ils sauront vous conseiller et vous accompagner !